

Politique de sélection des artisan·e·s et commerçant·e·s

Objectif

Le comité de sélection vise à offrir au public une expérience cohérente, diversifiée et de grande qualité, en mettant en valeur l'identité distinctive du festival. En raison d'un nombre élevé de candidatures et d'un espace limité, toutes les demandes sont évaluées selon les critères ci-dessous :

A. Qualité et originalité

- Produits faits à la main par l'artisan·e
- Finition professionnelle et durabilité
- Originalité et signature distinctive

B. Diversité et complémentarité de l'offre

- Équilibre entre les catégories de produits (bijoux, textile, bois, céramique, etc.)
- Limitation du nombre d'exposant·e·s par type de produit
- Variété de gammes de prix

C. Ancrage territorial

- Priorité aux artisan·e·s locaux et régionaux
- Valorisation des savoir-faire et matériaux du territoire
- Contribution au rayonnement de la région

D. Pratiques responsables

- Utilisation de matériaux durables ou écoresponsables
- Réduction des emballages et des déchets
- Approvisionnement éthique et production à petite échelle

E. Professionnalisme

- Présentation soignée du kiosque
- Capacité à respecter les règlements et les horaires
- Attitude collaborative et respectueuse

Processus de sélection

Le festival se réserve le droit :

- De refuser toute candidature ne répondant pas aux critères
- De limiter le nombre d'exposant·e·s par catégorie
- D'assurer un équilibre entre nouveaux talents et artisan·e·s de retour

Les décisions du comité sont finales.